SBO Formation
Z.A.L Les Garennes, rue Jean-Marie Bourguignon
62930 Wimereux
Tél : 03 21 31 28 52 Fax : 03 21 30 74 96
Mail : contact@sboformation.com
www.sboformation.com

Sécurité des spectacles et prévention pour les entrepreneurs de spectacles vivants - exploitant de lieux

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

La formation s'adresse à toute personne sollicitant l'obtention de la Licence d'entrepreneur de spectacle correspondant à la catégorie d'exploitant de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques (1ère catégorie), ainsi que toute autre personne intéressée souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.
Pré-requis : aucun

OBJECTIFS

Permettre aux personnes ayant suivi la formation d'obtenir auprès de la DRAC la licence obligatoire de 1ère catégorie «exploitant de lieux».

Objectifs opérationnels :
A l'issue de la formation, le stagiaire est sensibilisé aux obligations sociales en tant qu'exploitant de lieux de spectacles aménagés pour des représentations publiques.

MÉTHODE

Apports théoriques et cas pratiques.
QCM de validation

CONTENU

Former à la sécurité des spectacles les exploitants de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques.
Identifier, évaluer, prévenir et gérer les risque inhérents à la nature et à l'activité des lieux de spectacles aménagés pour les représentions publiques :

- Connaître **le cadre juridique général** relatif à l'organisation de spectacles vivants et le champs des responsabilités civiles et pénales inhérentes à cette activité.
- Savoir appliquer ou faire appliquer la **réglementation incendie** des établissements recevant du public (ERP) spécifiques aux lieux de spectacles.
- Savoir prendre en compte les problèmes inhérents à la présence du public.
- Connaître les principales règles du code de travail et les principes généraux de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. Savoir analyser les incidents et accidents du travail et tout autre risque relatif à la santé des personnes.
- Savoir prendre en compte les contraintes d'exploitation liées aux éléments structurels fixes, mobiles ou démontables utilisés pour organiser des spectacles et accueillir du public dans des conditions optimales de sécurité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Apports théoriques sous forme de cours, d'ateliers.
Visite d'ERP (salles de spectacles)

**Validation par contrôle de connaissances conditionnée par la présence du stagiaire pendant la totalité de la formation.
Evaluation sommative sous forme de QCM (Questionnaire à Choix Multiple) avec une question éliminatoire par module. Validation si 80% de réponses exactes.**

FORMATEUR

Un responsable de sécurité
Un régisseur général du spectacle
Un responsable services techniques
Un consultant en droit social

***SBO Formation est** Titulaire de l'agrément pour dispenser la formation «Licence d'entrepreneur du spectacle vivant -1ère catégorie» Arrêté du 25 janvier 2018*

Durée : 35 heures / 5 jours
Nombre de participants : 18 maximum
Tarif : nous consulter